Image not found or type unknown

Plus-values suite à une division de terrain

Par **JUBERT**, le **22/02/2017** à **14:36**

Bonjours, je suis propriétaire dans le 91 d'une maison sur un terrain de 1104m² depuis 45 ans. Une division de terrain (570 et 534m²) est en cours chez un géomètre. Je voudrais savoir s'il existe une plus-value pour la création de la nouvelle parcelle, cette dernière devenant terrain à bâtir. Merci de votre réponse C.JUBERT

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés